

Journal

de l'Association Hyacinthe Hévin.

EHPAD / Accueil de jour l'Instant Présent / Résidence les Albizzias. Etrelles 35370.

Janvier 2020: n°60.

En ce début d'année 2020, Nathalie Louasil, comptable arrivée au printemps dernier, nous parle de son métier.

Bonjour à tous et à toutes,

J'ai intégré l'association Hyacinthe Hein en tant que comptable le 8 avril dernier suite au départ de Marie-Paule Le Breton. Après une période de transition en mobile-home puis dans différents bureaux d'emprunt, je travaille actuellement dans les locaux administratifs situés 1 bis rue du capitaine François Guérout à Etrelles.

Pour pallier à cet éloignement lié aux travaux, je passe régulièrement à l'EHPAD rendre visite à certains résidents suivant leurs demandes.

J'y réceptionne mon courrier et notamment :

- Les factures fournisseurs que j'enregistre et que je règle après validation par les chefs de services concernés.
- Les règlements des résidents et de leurs familles
- Les pièces bancaires et les suivis de caisses qui me permettent d'effectuer la gestion de la trésorerie.

Chaque début de mois, j'établis et j'envoie les factures mensuelles pour les résidents ou leurs familles. Je joins à cet envoi le courrier qui n'a pas été récupéré à l'accueil dans le mois qui précède. Je prépare les factures de L'Instant Gourmand, le service de restauration de notre maison : pour le portage des repas aux Etrellais et pour les repas fournis au Centre de loisirs et à l'école primaire Robert Doisneau. J'établis également des factures pour les usagers de l'accueil de jour, l'Instant Présent. Je reçois généralement les personnes qui bénéficient de l'aide sociale et/ou leur famille chaque fin de trimestre pour faire le point sur leurs dossiers.

Je travaille en étroite collaboration avec Mme Denoual sur la préparation de l'arrêté des comptes de janvier à avril de chaque année, et sur l'établissement des budgets en septembre et octobre.

Les travaux immobiliers démarrés en juin 2019 engendrent pour moi des factures supplémentaires, une gestion de la trésorerie un peu plus stricte mais aussi des déclarations de TVA mensuelles auxquelles nous ne sommes pas soumis en temps normal. J'envoie également les demandes de versements des subventions liées à ces travaux.

Pour ce qui concerne la gestion du personnel, je m'occupe uniquement des demandes de remboursement des formations réalisées, ainsi que des demandes de remboursement des indemnités journalières de prévoyance en cas d'arrêt de travail. Je réalise également des déclarations mensuelles (taxe sur les salaires) et annuelles (participation à l'effort construction, emploi de travailleurs handicapés, formation professionnelle, médecine du travail,...).

Voici des chiffres qui donnent une idée des factures à régler, pour 1 an :

- Gaz chauffage : 61600 €.
- Produits d'entretien: 20900 €.
- Electricité: 46300 €.
- Produits usage unique pour les soins : 31900 €.
- Eau : 29300 €.
- Contrats d'entretien maintenance: 43450 €.

Toutes ces tâches plutôt variées ponctuent mes journées.

C'est un métier passionnant !



Mme Nathalie Louasil, comptable.